

DECISION DE LA REGIE D-2013-163

RENDUE DANS LE DOSSIER R-3837-2013

*Décision sur les demandes d'ordonnance de confidentialité
et sur le suivi de la décision D-2013-106 relatif aux
engagements liés au FEÉ – Phases 2 et 3*

*Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de
modification des Conditions de service et Tarif de Société en
commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2013*

Veillez vous référer à la pièce A-0023 de la phase 2 du dossier